COMMUNIQUÉ
URGENCE
UKRAINE

OISANS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
SOLIDAIRES AVEC L'UKRAINE

Le Bourg-d'Oisans, le 4 mars 2022

L'invasion de l'Ukraine par la Russie a plongé brutalement la communauté internationale dans un état de choc et 44 millions d'Ukrainiens dans une situation tragique. Personne ne voulait ou ne pouvait croire à un tel acte de guerre à l'égard d'un pays qui a gagné son indépendance en 1991 et dont le peuple a connu historiquement de nombreuses souffrances.

Terre de résistance à l'envahisseur et terre d'accueil pour de nombreuses communautés internationales, l'Oisans ne peut être que solidaire vis-à-vis d'un peuple opprimé.

Aussi, les 19 communes (Allemond, Auris-en-Oisans, Besse-en-Oisans, Clavans-en-Haut-Oisans, Huez, La Garde-en-Oisans, Le Bourg-d'Oisans, Le Freney-d'Oisans, Les Deux Alpes, Livet-et-Gavet, Mizoën, Ornon, Oulles, Oz-en-Oisans, Saint-Christophe-en-Oisans, Vaujany, Villard-Notre-Dame, Villard-Reculas, Villard-Reymond) de la Communauté de communes de l'Oisans et ses 44 délégués communautaires condamnent fermement cette agression et expriment leur soutien au peuple ukrainien qui défend sa liberté et se bat pour préserver les valeurs démocratiques.

A l'instar de bon nombre d'élus nationaux, régionaux et locaux nous appelons à l'arrêt immédiat des hostilités, et condamnons ce mépris total du droit international et du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.
Nous approuvons les sanctions prises sur le plan international pour tenter de mettre fin le plus rapidement à l'invasion d'un pays « frère », situé aux confins de l'Europe, dont le gouvernement a été élu démocratiquement.

Nous approuvons également les mesures diplomatiques qui visent à une issue pacifique et à la fin des bombardements sur des cibles civiles et militaires.

Nous réponderons présents à l'appel des autorités nationales et des communes du territoire, à travers des actions concrètes, pour aider l'Ukraine et ses ressortissants, nombreux à fuir la guerre et qui n'ont d'autre choix que de rejoindre l'union européenne.

▶Coordonner le recensement des hébergements disponibles auprès des communes et des habitants du territoire
▶Travailler avec des associations et structures départementales et locales spécialisées dans la collecte des produits de première nécessité et dans l'accueil d'urgence

Nous appelons également nos concitoyens à faire preuve de fraternité et à participer à cet élan de solidarité, en lien avec leurs communes et les associations et organisations spécialisées dans l'accueil et l'hébergement des réfugiés.

Le Conseil communautaire

Communauté de communes de l'Oisans
1 bis rue Humbert BP 50 - 38520 Le Bourg d'Oisans - Tél : 04 76 11 01 09 / accueil@ccoisans.fr / **www.ccoisans.fr** / Siret 243 800 745 00164